

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

doivent diriger, où les entraîne d'ailleurs tout le public qui s'intéresse aux destinées de la Musique de France.

Et combien M. Gaston Carraud, poursuivant un but analogue au nôtre, a raison d'écrire : « La musique française est proprement étranglée, comme elle le fut toujours... »

Et plus loin, dans la *Liberté* :

« Comment des musiciens français — même si la musique française n'était pas actuellement la première du monde — peuvent-ils concevoir qu'un Français, quelque soit le terrain de son activité, y apporte une autre pensée que celle de sa patrie? »

Mais les artistes musiciens et les amateurs que ne tourmentent pas les illusions de leurs petits intéréts personnels, ont bien compris.

En somme, notre Ligue a un double but : Affranchissement artistique, Prépondérance commerciale.

Ce que nous voulons, c'est grouper les compositeurs, musiciens, chefs d'orchestre, artistes, éditeurs, mélomanes, amateurs, dans une réunion constitutive où, sans distinction d'esthétiques, seront discutées et précisées les questions suivantes :

1^o *Le titre de la Ligue.*

Nous l'avons dénommée provisoirement « Ligue anti-allemande » pour bien indiquer la volonté du boycottage de l'art austro-allemand *contemporain*.

2^o *Son but et ses statuts.*

3^o *Les moyens d'action* à employer pour assurer en France la prépondérance de notre musique, la « première du monde ».

Les moyens d'action ne manquent pas.

Dans un entretien que j'eus ces jours derniers, avec un éminent doyen de la Musique française, un de ceux qui ont conservé vivace la fleur de notre tradition nationale, M. Ch. Lecocq voulait bien applaudir à notre initiative.

Nous la poursuivrons avec ténacité, résolu quand même, dans une sphère assez secondaire de notre actuelle activité, à la faire triompher dans l'intérêt de notre art et dans la haine d'un art agressif.

Et je vous remercie encore de m'aider à faire appel à toutes les bonnes volontés qui s'intéressent à la musique. Elles ne s'engageront à rien autre qu'à une résolution utile à l'essor artistique de notre race latine.

Charles TENROC,

Critique musical à *Comœdia*.

Toutes les personnes que ce projet intéresse sont priées de faire parvenir leurs nom et adresse, ainsi que leurs observations à MM. Ch. TENROC et BRODIER, 10, rue Cavallotti, Paris. Ils recevront ultérieurement une convocation pour la réunion constitutive.

Musique et Zeppelins

Mardi, 2 Février 1916.

Comme tous les Parisiens, c'est avec une hâte fébrile que j'ouvris mon journal, Dimanche matin. Hélas ! les conséquences du raid de zeppelins étaient autrement graves que lors de leur incursion de l'an dernier, les morts et les blessés étaient nombreux : pour la plus grande partie, des femmes, des enfants et seulement, un soldat, encore était-ce un permissionnaire. Quelle victoire, Kaiser ! Les mânes de votre aïeul, le grand Frédéric, ont dû tressaillir dans la tombe.

Je fus horrifié à la lecture des détails : têtes arrachées, corps en lambeaux, habitants paisibles ensevelis sous les débris de leur toit, enfin, un spectacle tel que, malgré la réserve que lui imposent ses hautes fonctions, M. Poincaré, dit-on, ne put retenir un cri de révolte et d'horreur devant cette œuvre de la scientifique barbarie tudesque.

Soldat en 1914, j'avais pu voir, après la Marne, de nombreuses manifestations de cette barbarie raisonnée : partout, le pays occupé pendant quelques jours par les Allemands avait été saccagé et pillé, souvent incendié, mais les usines, les fabriques, les maisons de commerce, les études de notaire, tout ce dont la disparition pouvait paralyser la vie économique d'un pays, était systématiquement détruit, sans aucune utilité au point de vue militaire, le soldat allemand n'avait pas oublié l'intérêt que pouvait avoir le commerçant ou l'industriel, qu'il avait été et redeviendrait, à supprimer les moyens d'action d'un concurrent. A part les cas isolés, ce n'était pas la véritable barbarie, celle qui implique le déchaînement des instincts les plus bas et les plus grossiers, on y sentait une préparation étudiée, un calcul minutieux du dommage à causer et de l'effet à produire. L'Allemand n'est pas un impulsif, son crime est inexorable : c'est un crime de mentalité. Jamais vérité ne m'avait paru aussi éclatante.

Ayant entendu tant de couplets sur le mysticisme de l'âme allemande, le fameux « gemuthlich », l'affabilité proverbiale des Allemands, je cherchais vainement quelles pouvaient être les origines de cette mentalité effroyable, et j'en déduisais que cette race devait avoir une extraordinaire faculté de dissimulation, lorsque je lus, dans le journal que j'avais toujours sous les yeux, les programmes des « *Matinées Nationales* » et du concert « Colonne-Lamoureux », à l'un une symphonie de Beethoven, à l'autre une symphonie de Schumann. Quel accueil, en un pareil jour, le public parisien allait-il faire à ces œuvres ? Les directeurs vont changer leurs programmes, pensais-je, ils

n'oseront provoquer un scandale en jouant de la musique allemande à un public dont les nerfs seront encore ébranlés par le tragique événement de la nuit précédente.

Le soir même les assassins revinrent, le tableau de ces immondes chasseurs n'était pas encore assez chargé, il leur fallait de nouvelles victimes innocentes. Je cherchai, le lendemain, après avoir constaté avec satisfaction le résultat négatif du nouveau raid, par quels ouvrages (français peut-être), les symphonies allemandes avaient été remplacées. Quelle ne fut pas ma surprise attristée, en voyant que rien n'avait été changé, que ce public, qui venait de subir d'aussi sanglants sévices, avait écouté sans sourciller et même applaudi, ces œuvres émanant d'un pays dont les soldats avaient failli, le jour même, apporter la mort à leur propre foyer, car c'est bien par pur hasard si ces spectateurs avaient été épargnés, les bombes n'avaient pas choisi leurs victimes.

J'entends bien que Beethoven et Schumann ne sont point des contemporains. L'Allemagne, la douce Allemagne romantique du siècle dernier n'était pas celle d'aujourd'hui ; mais d'où vient donc cette grosse erreur, dont on veut faire un aphorisme ! Les Allemands de 1815 et de 1870 étaient-ils moins féroces que ceux que nous combattons maintenant ? Non, certes, l'histoire et la tradition sont là pour prouver le contraire. Bismarck, dans une de ses boutades coutumières, disait : « Le Français est un homme décoré qui ignore la géographie », il aurait pu ajouter qu'il ignorait aussi l'histoire, même celle de son pays. Si les cruautés des Allemands du XIX^e siècle n'ont pas eu d'aussi terribles effets que celles que nous subissons actuellement, c'est seulement parce que leurs moyens d'action étaient moins puissants. L'homme était bien le même « un sauvage instruit ». Et ce sont les œuvres musicales de leurs compatriotes que des musiciens français ont exécutées pendant que nos femmes et nos enfants râlaient et agonisaient sur des lits d'hôpital. Quel macabre accompagnement auraient fait ces râles d'agonie, s'ils avaient pu être entendus dans la salle du concert !

Et cela, au nom de je ne sais quel éclectisme artistique, qui me paraît procéder du même sentiment que l'éclectisme politique de la théorie de « la main ouverte » prêchée par quelques socialistes impénitents. Cependant que le peuple français — et pour beaucoup, le réveil a été dur — a fait si bon marché de l'Internationale ouvrière, allons-nous créer une Internationale artistique ? La Musique française est aujourd'hui, de l'avis de beaucoup, la première du monde ; donnons-lui donc, chez nous, la première place

tout en faisant large part aux musiques des pays alliés.

Allons, Musiciens et public français, un peu de pudeur, c'est le moment d'être nationaliste dans toute l'acception du terme sans cela, après avoir joué Beethoven et Schumann dimanche, on jouera Schubert, puis Brahms, puis Malher et enfin Wagner, et sitôt la paix signée, nous reverrons sur les affiches de nos grands concerts et scènes lyriques s'étaler, en grosses lettres, les noms des signataires du fameux manifeste des 93 intellectuels allemands.

Soyons Français, restons des civilisés, si nous respectons les chefs-d'œuvre d'outre-Rhin, ce n'est pas l'heure de les produire, laissons-les, sous les voiles de deuil dont les Allemands, eux-mêmes, les ont recouverts.

ARLÈS.

LETTRES DU FRONT

Nous recevons la lettre suivante de M. Auguste DELACROIX, chef de chant à l'Opéra. M. Auguste Delacroix est un compositeur de grand talent et d'une terrible modestie car, à part M. Paul Vidal, Camille Chevillard, Messager et quelques-uns d'entre nous, peu le connaissent. Un ouvrage symphonique important de sa composition était, au moment où la guerre a éclaté, sur le point d'être révélé au public, aux Concerts Lamoureux, par les soins de M. Camille Chevillard.

Nous sommes certains qu'après la Victoire, la musique fouguese et généreuse de ce soldat de quarante-quatre ans occupera dans nos grands concerts la place qui lui revient.

29 Janvier 1916.

J'ai trouvé bien excellente l'idée de votre revue « La Musique pendant la Guerre » et depuis la réception du premier numéro, je me proposais de vous remercier et vous féliciter d'avoir songé à honorer les musiciens disparus dans la tourmente, tandis que vous rappeliez aux vivants la plus suave et la plus sublime consolatrice.

Et puis... je vivais à portée du son du canon, mais à peu près à l'abri de tout danger, et je vivais seul, ou dans la foule, ce qui est la pire façon d'être seul.

Que de cris avalés ! Cris d'espoir, de rage ou de pitié ! Et la vanité de parler ou d'écrire trop vivement sentie, exagérément sentie.

C'est vrai qu'il faudrait avoir été tué une douzaine de fois pour être consolé de tout... lorsqu'on n'est pas assuré d'être marqué pour baiser la Victoire au front, l'enlacer et faire plier ses reins magnifiques...

La Musique pendant la Guerre !

Ah certes ! Elle souffre aussi dans les âmes